



RELAIS CULTUREL RÉGIONAL - Année 2025

Dossier de candidature pour une résidence

NOM DU GROUPE :

NOM DU PROJET :

GENRE / ESTHETIQUE :

Nombre d'artiste(s) plateau :

A retourner au plus tard le **9 SEPTEMBRE 2024** à MIDI à : **MUSIQUE EXPERIENCE - A l'attention de Marie-Cécile MARIETTE**
PÔLE CULTUREL - 23 rue du Couvent
50220 DUCEY - LES CHERIS

Ou par mail (uniquement à cette adresse) : **relaisculturel@musique-experience.net**



Le présent marché est financé en 2024 par la Région Normandie, le département de la Manche, la communauté d'agglomération Avranches Mont St Michel (CAMSMN) et la ville de Ducey-Les Chéris.

Association **Musique Expérience** - Pôle Culturel - 23 rue du Couvent - 50220 DUCEY-LES CHERIS
Tél : 02 33 48 19 44/E-mail : **relaisculturel@musique-experience.net** / Site : <http://www.musique-experience.net>

Né des concertations régionales pour la Culture, le dispositif « **Relais Culturels Régionaux** » est unique en France.

Cette initiative de la Région Normandie vise à améliorer le maillage culturel du territoire, faire en sorte que la culture ait les moyens d'aller à la rencontre de tous les publics, y compris en milieu rural et que les artistes puissent bénéficier de nouveaux espaces de travail.

Le RCR du **Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel**, porté par l'**association MUSIQUE EXPERIENCE**, bénéficie en 2024, outre la Région Normandie, du soutien du département de la Manche et de la communauté d'Agglomération Mont St Michel-Normandie et de la ville de Ducey Les Chéris.

Le Relais Culturel du Pays de la Baie est un **lieu de résidences pour la création, un lieu d'expérimentation et d'accompagnement des projets artistiques** ; c'est aussi un lieu de ressources pour la professionnalisation des artistes, en particulier émergents, et de médiations artistes/publics. Il privilégie l'accueil des projets artistiques à **dominante musicale**. Afin d'affirmer l'action culturelle comme levier du développement local, il développe ses projets en concertation avec les acteurs du territoire (élus, associations, partenaires éducatifs, sociaux, culturels et économiques).

L'ORGANISATION DES RESIDENCES

Les résidences ont lieu sur Ducey-Les Chéris (Pôle Culturel) et sur tout le territoire du Pays de la Baie du Mont St Michel ; les lieux de résidence devront mettre gratuitement à la disposition du relais culturel un espace de travail équipé conformément aux besoins des projets artistiques, et proposer un hébergement aux artistes accueillis. Ces lieux de résidences seront choisis en fonction des besoins du projet artistique (locaux, équipements, compétences).

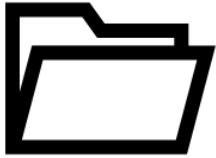
Le calendrier et la durée de chaque résidence sont établis par le Relais. Les horaires des résidences sont fonction du lieu, du rythme de travail des compagnies accueillies et de la disponibilité des accompagnateurs.

Les artistes s'engagent à respecter les règles spécifiques du lieu qui les accueille.

La liste du matériel son et lumière disponible au Relais peut être fournie sur demande. La compagnie (ou groupe) accueillie devra fournir tout le matériel spécifique nécessaire à son travail (backline).

Conformément à l'esprit des Relais Culturels, l'artiste accueilli s'engage à rencontrer divers publics en fonction de son projet artistique (répétitions publiques, étapes de travail, échanges sur le métier d'artiste, encouragement à la créativité, restitutions...).

La mise en place des résidences 2024 pourraient être annulée de plein droit si Musique Expérience n'obtient pas avant le début des résidences la garantie des crédits nécessaires à leur organisation. Le cas échéant, cette annulation sera stipulée par Musique Expérience aux artistes par mail au plus tard 1 semaine avant les dates de début de résidence.



SELECTION SUR DOSSIER - LES CANDIDATURES – COMITE DE SELECTION

Ce formulaire doit être complété en intégralité. Les dossiers incomplets ou insuffisamment renseignés ne seront pas pris en compte ; les annexes ajoutées par l'artiste candidat ne dispensent pas de remplir intégralement ce dossier de candidature.

Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur <https://www.musique-experience.net/relais-culturel-regional/>

Votre dossier de candidature sera utilement complété par d'autres supports : vidéos – CD – photos - liens internet à votre initiative. Mais le dossier type doit impérativement être renseigné intégralement ; lui seul sera transmis aux membres du comité de sélection avant leur réunion. Ce comité de sélection statuera en **octobre 2024** sur la recevabilité et la sélection des dossiers. Vos annexes lui seront alors proposées.

Le comité de sélection est constitué d'une dizaine de professionnels normands du spectacle vivant et de représentants des financeurs institutionnels du dispositif.

Les Relais Culturels Régionaux sont des **lieux de création** ; celui porté par Musique Expérience est spécialisé dans l'accueil de **projets musicaux**. Ces deux dimensions devront être clairement identifiables à la lecture de votre dossier. Si les projets pluri-artistiques sont bienvenus, la part des musiciens présents doit être importante. Le répertoire doit être constitué, ou à constituer, de compositions originales, les réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale.

Ce dispositif étant réservé aux professionnels et aux artistes émergents en voie de professionnalisation, votre dossier devra apporter la preuve de votre inscription dans un parcours artistique professionnel d'une part, du souci de la faisabilité du projet d'autre part (identification des cibles, cohérence du coût du projet). La majorité des membres du groupe doivent être en mesure de définir le spectacle et/ou la musique comme leur activité principale. Les projets exclusivement amateurs sont exclus de ce dispositif.

Le Relais n'est ni un studio d'enregistrement sonore ou visuel, ni un lieu de répétition, ni une agence de diffusion. Les projets s'identifiant à ce type de demande ne seront pas retenus.

Le Relais privilégie les projets ayant besoin de l'accompagnement disponible sur place : mise en scène - scénographie - technique son/lumière, regard extérieur, coaching vocal.

Les artistes de la Région Normandie constituent le public-cible principal de ce dispositif.

Dans le cadre de la politique culturelle de la Région Normandie, nous nous attacherons plus spécifiquement aux propositions artistiques engageant des rapports inédits avec le territoire. Les projets participatifs mobilisant les habitants-es dans l'élaboration, la création et la valorisation d'actions artistiques pourront prendre plusieurs formes en termes de durée et de calendrier de résidences.

Les dates pour les résidences 2025 :

> les dossiers de candidature seront reçus [entre la mi-juin 2024 et le 9 septembre 2024 à midi](#).

> Le comité de sélection se réunira en [octobre 2024](#).

> Ses décisions vous seront transmises en [octobre 2024](#).

> Les artistes sélectionnés seront invités à venir rencontrer l'équipe du Relais Culturel en [novembre 2024](#) afin d'organiser les modalités de leur résidence [2025](#).

Cet entretien permet de définir et valider les besoins d'accompagnement, les dates et la durée des résidences, les modalités de rémunération et le cas échéant, d'hébergement. Cette rencontre est un préalable incontournable à tout projet de résidence et nécessite la présence d'au moins un artiste du plateau, porteur du projet.

NB : l'hébergement proposé n'étant pas sur le lieu de la résidence, les artistes doivent être autonomes pour leur transport et leur linge (serviettes de bain, torchons).



CONTACT ET PRESENTATION

Nom du groupe ou de l'artiste :

Nom du projet artistique et genre / esthétique :

Un artiste seul Un groupe Nombre d'artiste(s) plateau :

Nom et adresse postale pour ce projet :

Personnes à contacter : (un contact artiste)

Tél :

Courriel :

Site Internet :

Autres moyens pour vous découvrir :

Disposez-vous d'un chargé de production : oui/non De diffusion : oui/non Autre :

Avez-vous des contacts avec des structures culturelles (régionales, départementales, autres) : oui / non

Si oui, lesquelles ?



Composition du groupe sollicitant la résidence

(Remplir impérativement toutes les colonnes ; les artistes non identifiés sur ce tableau ne seront pas pris en compte)

Nom	Prénom	Intitulé de la fonction artistique (musicien-chanteur-préciser l'instrument...)	Statut d'intermittent du spectacle (Rayer les mentions inutiles)	Le spectacle est l'activité principale (Rayer les mentions inutiles)	Exercez-vous vos talents de musicien-ne, d'artiste, dans d'autre(s) formation(s) que celle qui postule sur ce dispositif de résidences ? Si oui, laquelle, lesquelles ?	Avez-vous un emploi dans un domaine autre qu'artistique ? si oui lequel ?	Code postal et ville de votre domicile actuel	Date de naissance et Nationalité
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				
			Oui Non En cours	Oui Non				

La place de la pratique artistique dans votre parcours professionnel et personnel :

Ce que vous en attendez à court ou moyen terme, les échéances à venir, ce que vous avez commencé à mettre en place.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expérience de la scène :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Discographie :

.....

.....

.....



Décrivez précisément votre projet artistique concerné par la demande de résidence

(Chapitre déterminant pour le comité de sélection)

Présentez l'historique du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre projet artistique engage-t-il des rapports inédits avec le territoire ? Est-ce un projet participatif mobilisant les habitants-es dans l'élaboration, la création et la valorisation d'actions artistiques ? **oui /non**

Si oui, précisez :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Exprimez vos besoins

(Chapitre déterminant pour le comité de sélection)

Nous ne pouvons nous engager à répondre à toutes les demandes. Elles seront étudiées lors de l'entretien.

Accompagnement artistique : attitudes scéniques, aide à la mise en scène :

.....
.....
.....

Conseil et accompagnement technique : lumière, son... :

.....
.....

Aide à l'écriture de textes, de mélodies, d'arrangements :

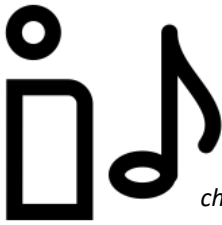
.....
.....

Conseil en communication visuelle :

.....
.....

Autres besoins :

.....



LES MEDIATIONS, RESTITUTION ARTISTES/PUBLICS

« Aller à la rencontre ou recevoir des publics : il s'agira de partages dans le cadre d'ateliers, de sensibilisations, de répétitions publiques, de conférences et d'échanges, mais aussi de vulgarisation de la démarche et du travail de l'artiste, de la construction d'une œuvre. Inciter à la créativité, à l'expression singulière de chacun ».

Dans cette idée, quels sont vos publics de prédilection pour ce projet ?

	oui	non	remarques
Petite Enfance (0 - 3 ans)			
Enfance (4 - 7 et/ou 8-10 ans)			
Adolescent (11 - 15 ans)			
Jeune (16 - 19 ans)			
Adulte			
Personne Agée			
Personne en Situation de Handicap			

Précisez le cas échéant et en quelques mots les actions déjà menées avec ces publics :

.....

.....

Avez-vous des remarques et/ou questions concernant les médiations ?

.....

.....